

# COMMUNE DE VINZEL

## Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Entente communale comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Monsieur BESSON Martial**, né le 27.09.1978, originaire de Berolle/VD, domicilié(e) à Rte du Vignoble 29 à Vinzel, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau:



La secrétaire:



Vinzel, le 2.04.2026